

L'assurance-chômage

l'amical député de Hamilton-Ouest ni l'amical représentant de Moncton (M. Thomas) ni l'amical député de Dauphin (M. Ritchie). Nous nous sommes tous efforcés, des mois durant, de mettre au point le meilleur programme qui soit pour les Canadiens.

Je crois qu'il a été mal conseillé. J'ignore s'il s'est renseigné auprès de Statistique Canada, du ministère du Revenu national ou des conseillers du gouvernement en économie. Ils se sont trompés sur toute la ligne et ils ont tout à fait mal calculé les conséquences du programme. Naturellement, une fois que le ministre eut découvert la chose, il devait s'en tenir à son bill et le défendre. Il n'avait pas le choix. Il était pris au piège. A vouloir trop suivre les données de sa conscience on est puni, en fin de compte, en étant obligé de siéger à la droite de l'Orateur. Toute la gloire s'est dissipée. Et pourtant le ministre a fait sa trouée. En toute justice, il a dit que c'était quelque chose de solide du point de vue actuariel.

L'ancien ministre me regarde. Il a répété cela si souvent. Je vois qu'il consulte le compte rendu pour voir à quel moment il a dit que ce programme était solide du point de vue actuariel. Je suppose que c'est ce qu'il voulait dire lorsqu'il a levé la main. Il a risqué son siège sur cette assertion. Je ne savais pas ce que l'expression «solide du point de vue actuariel» signifiait, mais j'ai cru qu'il était question d'assurance. Au dire du député de Peace River (M. Baldwin), cette expression voulait dire qu'on pouvait puiser à même la caisse publique aussi longtemps qu'il était à notre disposition. Je ne dis pas que le député ait eu raison de ce côté, mais je crois que c'est la seule définition que nous puissions trouver à cela à ce moment-ci. C'est la seule définition à laquelle les Canadiens puissent arriver.

M. Paproski: Il y a eu beaucoup de tours de passe-passe.

M. Alexander: Ce n'est pas tout. Nous avons essayé de fixer une limite et c'est comme cela que nous avons atteint le chiffre de 800 millions de dollars. Oh oui, c'était le bon temps, monsieur l'Orateur. Nous étions certains, d'après les preuves que nous en avons, que les chiffres du ministre étaient totalement faux. Mais il a eu recours à son charme. Tous ceux qui avaient mis la main à la pâte, tels que M. Steel et M. Allen—je me souviens de tous—nous disaient de ne pas nous inquiéter. Le ministre nous a déclaré: «Avec tous les gens qualifiés dont nous disposons, toutes les statistiques, avec tous les moyens et les possibilités que nous avons de faire des prévisions, vous n'avez pas à vous inquiéter.» On nous avisa que même dans les pires conditions, si on tenait compte de toutes les variables imaginables, la contribution du gouvernement ne pouvait pas dépasser 700 millions de dollars. Je regarde le président du Conseil privé (M. MacEachen) sur les banquettes ministérielles. Il me regarde également.

Une voix: Il est fasciné.

M. Alexander: On nous avisa, simplement pour prévoir un cas de force majeure, que le gouvernement verserait 100 millions supplémentaires. C'est ainsi que nous en sommes arrivés à 800 millions. Après avoir posé de multiples questions, nous avons reçu l'assurance que la participation du gouvernement n'irait pas plus loin. Comme vous le savez, la participation met en cause trois secteurs: l'employeur, l'employé et le gouvernement. En ce qui nous concerne et en ce qui concerne nos concitoyens, il s'agissait d'environ 800 millions de dollars. Je n'étais pas naïf à l'époque; bien sûr, j'étais nouveau député. Après tout, une fois que le ministre s'était prononcé, compte tenu de tous les moyens dont il disposait, ce n'était pas au simple

[M. Alexander.]

député d'Hamilton-Ouest de lui dire qu'il avait tort. Tôt ou tard on devait accepter la parole du ministre.

Une voix: Mais il y avait les tours de passe-passe.

M. Alexander: Je savais qu'il y avait des tours de passe-passe. Cependant, sur la base de ce qu'on nous disait et que, je pense, nous avions le droit de croire, nous avons accepté ces chiffres. Nous ne pouvions rien faire d'autre; nous n'avions personne à qui nous adresser. Lorsque nous exposions notre point de vue, il était toujours irrecevable et nous avions toujours tort.

M. Benjamin: Exact.

M. Alexander: Nous manquons de facilités de recherche, de tout ce qu'il fallait pour rendre notre position plausible.

L'hon. M. Andras: C'est bien là votre problème.

M. Alexander: Nous nous sommes tous laissés convaincre, les membres du comité, les députés, les Canadiens, monsieur l'Orateur, et c'est ce qui est malheureux. Les Canadiens étaient disposés à ajouter foi à ses paroles quand le gouvernement disait que, même dans les pires circonstances imaginables, compte tenu de toutes les impondérables, il serait appelé à verser, dans le cadre de ce régime, tout au plus 800 millions de dollars. Et de quelle somme parlons-nous maintenant? Nous songeons à près de 2 milliards, une somme astronomique en comparaison de celle dont on nous faisait part en 1971. Néanmoins, le ministre précédent disait: «Ce n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan.» On aura tout entendu: ce n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan. Il parlait des fonds versés par les contribuables. C'est sur ce sujet qu'ont porté les élections. Mes amis d'en face le savent aussi. L'océan n'a qu'une telle profondeur; malheureusement, l'océan appartient à tous les contribuables et il a ses limites. Alors, à quelle situation faisons-nous face ici? A cause de calculs grossièrement inexacts et d'une ignorance insondable, le gouvernement a présenté l'odieux bill C-124.

Une voix: Tut, tut!

M. Alexander: J'entends quelqu'un dire: «Tut, tut!» Je lui sais gré de la modération de son langage.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Et il n'y a pas de traduction française.

M. Alexander: En conséquence de calculs grossièrement inexacts et d'une ignorance flagrante, le gouvernement a présenté ce bill, au détriment de l'employeur et de l'employé.

L'hon. M. Stanfield: Et du contribuable.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, tous seront pénalisés. C'est de cela que retourne le bill C-124. Le gouvernement cherche maintenant à obtenir carte blanche.

L'hon. M. Stanfield: Il cherche l'absolution.

M. Alexander: Il cherche à obtenir carte blanche.

L'hon. M. Stanfield: C'est l'absolution qu'il cherche à obtenir.

M. Alexander: Mon chef dit qu'ils veulent l'absolution. D'après moi ils veulent également se faire donner carte blanche. Pourquoi, monsieur l'Orateur? Si je pose la question, c'est qu'il est si difficile d'appuyer ce bill quand on